



LISTE DES PRESTATIONS DELIVREES PAR LA RESIDENCE AUTONOMIE

« Résidence du Parc »

1, cité de la Roche 86160 GENCAY

Tél : 05.49.59.42.74

-----000-----

LOYER AU 1er FEVRIER 2020 :

- Pour une personne seule : 588,24 €
- Pour un couple : 598,67 €

(Sont compris dans ces tarifs les charges telles que l'eau, l'électricité, le chauffage, les ordures ménagères).

Possibilité de faire une demande d'Allocation Logement Personnalisée auprès de la CAF ou de la MSA (droit en fonction des ressources).

Gardiennage 24/24 heures, animations du lundi au vendredi, aide à la constitution du dossier d'APA et d'APL.

La bibliothèque et la salle de gym sont à la disposition des personnes âgées de la Résidence Autonomie CCAS.

REPAS : NON BENEFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE :

Déjeuner pour les résidents de la Résidence Autonomie CCAS : 8 €

Déjeuner pour les personnes extérieures qui prennent régulièrement leur repas : 10 €

Déjeuner pour les invités des résidents ou personnes extérieurs : 15 €

Repas enfant (jusqu'à 10 ans) : 8 €